



Bibliothèque

Nous recherchons des bénévoles

Si vous avez envie de rejoindre notre équipe de bénévoles, de partager notre belle aventure, (de façon régulière ou de façon ponctuelle) venez nous en parler.



-pendant la permanence du mercredi, entre 15h et 19h.
-par mail : bibliotheque.allonville@yahoo.fr

Urbanisme – Rappel sur les Déclarations préalables

Chacun de nous aime améliorer son habitat et son jardin. Ce qui nous pousse parfois à effectuer des travaux en méconnaissant nos obligations déclaratives. Aussi, nous vous rappelons que pour les travaux d'aménagement extérieur et les modifications de façade suivants, vous êtes soumis à dépôt de déclaration préalable :

Travaux d'aménagement extérieur : Abri/cabane ou cabanon de jardin supérieur à 5 m² mais inférieur à 20 m², appentis, cabane de chantier, carport, clôture/mur/portail, division de parcelle/terrain en plusieurs lots, garage, panneau solaire au sol, pergola, piscine, serre, terrasse.

Modification de l'aspect extérieur : Balcon, climatisation, fenêtre, fenêtre de toit, isolation thermique par l'extérieur, ouverture, panneau solaire sur le toit, pompe à chaleur, porte, ravalement de façade, toiture, volets.

Pour déclarer ces changements, l'imprimé Cerfa n°16702*02 est disponible sur internet. Si vous optez pour la déclaration papier, il faudra déposer votre dossier en 3 exemplaires en mairie.

Vous pouvez également faire votre déclaration de manière dématérialisée : <https://urbanisme.amiens-metropole.com/gnau/?ref=METRO#/>

Nous attirons votre attention sur le fait que tous les travaux effectués sans autorisation peuvent être amenés à être démontés.



Le Lien

n°124 - le 15 mai 2026

site internet : www.ville-allonville.fr

page Facebook : Mairie Allonville

Festival « Ça va conter » - Rappel

Voici un aperçu des festivités proposées pour la 5ème édition du festival.

Vendredi 22 mai à 20h30

Tous mes chaperons, avec Sophie Clerfayt, drôle de conteuse belge - à partir de 10 ans.

Samedi 23 mai

à 11h, *Sur les traces de Philéas Fogg*, spectacle concocté par les élèves de l'école accompagnés d'Hubert Mahela et Alexandre Lestienne ;

à 15h, les vendredisateurs racontent sous la houlette d'Alexandre Lestienne ;

à 17h, *Tour du Monde de contes* avec Albert Sandoz, spectacle familial - à partir de 6 ans

à 19h, Auberge musicale avec Mathieu Debruyne. Apportez vos plats salés, sucrés à partager, buvette sur place.

à 20h30, *Dans ma peau* avec le duo Huile d'Olive et Beurre salé, mélange d'Italie et de Bretagne pour nous ravir - à partir de 9 ans.

Dimanche 24 mai

à 11h, *Comme un p'tit coquelicot* avec Catherine Petit, pour les familles avec enfants de 6 mois à 4 ans

à 11h, également *Girotondo* avec Debora Di Gilio, spectacle familial à partir de 4 ans

à 15h, *Contes en bullant* avec S.Clerfayt, Fabienne Morel et Stéphane Hocquet.

Koté pratik : Résas sur HelloAsso <https://bit.ly/Festival-Bulles-2026> ou par tél au 06 18 23 03 71

Les spectacles auront lieu à la salle polyvalente ou au Petit Théâtre d'Argile (19, la Ruelle)

Buvette tout au long du week-end au Petit Théâtre d'Argile

Programme détaillé en mairie, sur le site de la mairie et sur Facebook « ça va conter »

Enlèvement des ordures ménagères

Mois de mai

Lundi 25 mai (Lundi de Pentecôte) : la collecte aura lieu normalement.

Le ramassage des ordures ménagères des mercredi 27 et vendredi 29 mai reste inchangé.

Mois de juin – CHANGEMENT DES MODALITÉS DE LA COLLECTE

Un nouveau marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, contracté par Amiens Métropole, entraîne pour notre commune une réorganisation des tournées et par suite des jours de collecte afin d'optimiser ce service.

Date d'effet : 1er juin 2026

Calendrier :

Ordures ménagères résiduelles (bac vert) : tous les mardis ;

Collecte sélective (bac jaune) : le mardi des semaines impaires ;

Encombrants (inchangé) : le 3ème jeudi des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Modification du tri sélectif :

Dans un souci de simplification, les papiers et cartons légers seront désormais collectés en porte à porte dans le bac jaune destiné aux emballages recyclables.

En outre : Amiens Métropole assurera un dispositif de communication aux fins d'information de ces nouvelles modalités de collecte et d'accompagnement de ces changements.

37ème réderie d'Allonville - Rappel

Le comité des fêtes d'Allonville organise sa 37^e réderie le dimanche 7 juin.

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU! Cette année la réderie sera positionnée dans les rues des Auges, Châtaigniers, Belvédère et sur le parking de la salle polyvalente.

L'emplacement est gratuit! Cependant, il vous sera demandé un chèque de caution à hauteur de 2 € le mètre (min 4 mètres) qui vous sera restitué le jour de la réderie si votre présence est constatée. Dans le cas contraire, ce chèque sera encaissé par le comité des fêtes.

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre à l'une des permanences tenues par le comité des fêtes à la salle polyvalente de 17h à 19h :

- Le jeudi 21 mai pour les riverains de la réderie et les allonvillois ;
- Le jeudi 28 mai pour les allonvillois ;
- Le jeudi 4 juin pour les extérieurs.

Vous avez également la possibilité de réserver votre place par courrier en envoyant le chèque de caution chez Marc LEMAÎTRE, 7 Terre des Vignes - 80260 Allonville.

Si vous avez besoin d'un renseignement, vous pouvez contacter le 03.22.93.64.66 ou le 06.74.38.06.04.

Journée citoyenne

La première journée citoyenne de ce mandat aura lieu le samedi 13 juin prochain. Vous trouverez dans le flyer ci-joint le détail de l'organisation de cette journée.